

Direction Technique Nationale
Secrétariat AMV – Sabine PRINTEMPS
Tel : 01 41 17 44 93
E mail : sprintemps@ffkarate.fr

Montrouge, le 28 octobre 2016.

Mesdames et Messieurs les compétiteurs, Professeurs et Présidents de clubs,

Le Championnat de France de Vo Tu Do (Combat Libre)
se déroulera :

Le dimanche 11 Décembre 2016



Gymnase la Plaine
13, Route du Général Guillaumat
75015 Paris

Dimanche 11 Décembre 2016 à **8h30 (pesées)**

→ La compétition Combat se déroule de **09h45 à 18h00**

Pour vous y rendre :

Métro M° Porte de Versailles, ligne 12

Velib' Station N° 15045, avenue de la porte de la plaine
Station N° 15048, place Amédée Giordani
Station N° 21707, 9 avenue Pasteur - angle carrefour Albert Legris

Le **Championnat de France de Vo Tu Do** du Dimanche 11 décembre 2016 débutera à 9h45 précises, sachant que les compétiteurs issus d'un même club ne se rencontreront *a priori* pas lors du 1^{er} combat d'une poule.

Une poule de repêchage sera mise en place conformément au procédé décrit en page 98 du « *Règlement des Compétitions et d'Arbitrage saison 2016/2017 applicable aux Arts Martiaux Vietnamiens* ».

REGLES

- **Le Championnat de France de Vo Tu Do** est régi par le « *Règlement des Compétitions et d'Arbitrage – Saison 2016/2017, applicable aux Arts Martiaux Vietnamiens.* »

- Seuls sont éligibles les compétiteurs et compétitrices relevant de la catégorie SENIORS, c'est-à-dire nés entre 1982 et 1998, et détenant au moins 2 licences émises par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, dont celle de la saison 2016/2017 en cours.

- Aucun matériel n'est fourni par la Fédération.

C'est pourquoi compétitrices et compétiteurs sont tenus d'être munis de la totalité des éléments de protection décrits dans le « *Règlement des Compétitions et d'Arbitrage saison 2016/2017 applicable aux Arts Martiaux Vietnamiens* », Chapitre 5, page 36.

Les caractéristiques des protections sont décrites en pages 88 à 91 du même « *Règlement des Compétitions et d'Arbitrage – Saison 2016/2017* ».

Les inscriptions devront être effectuées selon les modalités décrites ci-après au plus tard *Le Dimanche 04 Décembre 2016*

- ☛ Sur le site www.ffkcompetition.fr à l'aide de l'identifiant et mot de passe que vous recevrez ultérieurement par courrier postal au correspondant de votre club enregistré sur la base de données fédérale GOAL.

Mesdames et Messieurs les Compétiteurs, Professeurs et Présidents de clubs, vous voudrez bien respecter ces impératifs d'organisation, ce afin de pouvoir réaliser la compétition dans les meilleures conditions.

BRUNO ORBAN
RESPONSABLE NATIONAL AMV ORGANISATION
AMV.BORBAN@FFKARATE.FR